



APPEL À PROJETS

Fondation
Les Lavandes



Sous l'égide de la
Fondation du Protestantisme

**Ensemble,
prenons soin du vivant**

Une fondation pour vivre simplement

Son histoire

Créée en 2020 par une passionnée du vivant sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, la Fondation Les Lavandes soutient **des initiatives qui veulent répondre à l'urgence écologique, sociale et éthique.**

Convaincue que la pollution généralisée et l'effondrement du vivant ne peuvent plus être ignorés, elle encourage **des alternatives concrètes, locales et solidaires.**

La Fondation Les Lavandes s'inspire des pensées de Jacques Ellul, Serge Latouche, Ernst F. Schumacher (« *Small is beautiful* »), des pratiques de la permaculture, des travaux de Lydia et Claude Bourguignon, des revues *Silence*, *Nature & Progrès*, *L'Écologiste*, et de l'émission *Terre à Terre* de Ruth Stégassy (sur France Culture de 2001 à 2016).

La Fondation Les Lavandes s'inscrit aussi dans **les revendications citoyennes** telles que le bien-être animal, l'arrêt des pesticides et autres polluants, les médecines douces ou la sortie du nucléaire.

« Ce n'est pas la technique qui nous asservit, mais le sacré transféré à la technique, qui nous empêche d'avoir une fonction critique et de la faire servir au développement humain. »

Les nouveaux possédés (1973), Jacques Ellul, éd. Mille et une nuits/Fayard, 2003, p. 31

Nos convictions

- **l'écologie pratique** et enracinée dans les territoires
- **la simplicité volontaire**
- **la décroissance choisie**
- **l'autonomie** des individus et des communautés
- **la low-technology** privilégiant des techniques durables, simples et résilientes



Ce que nous soutenons

Dans toute la France, des projets innovants, simples et modestes

Ces projets soutenus par la Fondation Les Lavandes seront insérés dans le milieu local d'un territoire géographique restreint et leur impact sera mesurable. Ces projets sont portés par **des collectifs locaux** qui en seront les bénéficiaires directs, souvent sans grands moyens, mais animés par une volonté d'agir dans une **perspective low-tech**. Seules les associations à but non lucratif, de taille modeste et ancrées sur le terrain, sont éligibles.

Nous soutiendrons par exemple :

- les énergies renouvelables à taille humaine : petites éoliennes, solaire décentralisé, biocarburants, énergie de la mer, géothermie, biomasse, méthanisation des déchets, etc.
- l'agriculture biologique, l'agroécologie, la permaculture, le compostage, la défense des paysans
- l'habitat écologique : le développement de matériaux de construction et d'isolation non toxiques, le chauffage et l'éclairage économes, les fours solaires, les toilettes sèches, les produits d'entretien non toxiques, le recyclage des déchets, etc.
- la mobilité douce et les transports non polluants
- la souveraineté alimentaire, les circuits courts et les jardins collectifs ou partagés.

Des projets de jardins partagés et bio

Dans le même esprit, la Fondation Les Lavandes envisage aussi l'**achat de terrains dans ou à proximité des villes**, pour y installer des jardins partagés cultivés en agriculture biologique. Elle restera propriétaire de ces terrains qu'elle louera à des associations de jardiniers non-professionnels. En effet, jardiner ensemble est un plaisir partagé, qui crée du lien social entre des hommes et des femmes d'âges, d'origines et de cultures différents.

On pourrait ainsi constituer à terme un petit réseau national de jardins collectifs.



En pratique

Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- accord avec les objectifs de la fondation
- impact social à court terme
- utilité et aspect innovant
- faisabilité technique et financière
- capacité de suivi et d'évaluation
- éthique et valeurs partagées

Ce que nous ne faisons pas

- Nous ne finançons pas les grandes ONG déjà bien dotées et reconnues
- Nous ne réparons pas les dégâts des pollueurs, en vertu du principe « pollueur-payeur »

Financement

- Le co-financement par une autre entité est autorisé. Les autres financements devront alors être détaillés dans le projet.
- Les porteurs de projets lauréats s'engagent à fournir en fin de projet un rapport matériel et financier justifiant de l'utilisation des fonds alloués.



Vous êtes une association
et vous avez :

- un **projet innovant** d'écologie douce et solidaire,
- ou un **projet de développer un jardin** existant ou en projet avancé,
- ou un **projet d'acheter un terrain adapté** qui, restant la propriété de la Fondation, sera loué à des jardiniers non professionnels selon des modalités à définir ensemble,

Contactez-nous !



 Sous l'égide de la
Fondation du Protestantisme

www.fondationduprotestantisme.org/les-fondations-individualisees/les-lavandes/